



Paris, le 26 septembre 2019

**Communiqué Information Réglementée
RESILIATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE DE LA SOCIETE TECHNICOLOR**

Technicolor annonce avoir résilié, le 25 septembre 2019, le contrat de liquidité confié à NATIXIS portant sur les actions de la société TECHNICOLOR qui était suspendu depuis le 26 avril 2018.

A la date de résiliation, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 703 925 actions TECHNICOLOR ;
- 295 644,17 euros.

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat avec Natixis, le 1^{er} avril 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 275 536 actions TECHNICOLOR ;
- 1 670 530,44 euros.

A propos de Technicolor

www.technicolor.com – Suivez-nous : [@Technicolor](https://twitter.com/Technicolor) - [linkedin.com/company/technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor)

Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).